

## **EMPLOIS ET DEVELOPPEMENT : L'ALSACE RESERVOIR A MAIN D'ŒUVRE POUR L'ALLEMAGNE ET LA SUISSE ?**

Deux événements de la semaine dernière apportent une nouvelle justification à la création de notre collectif pour l'information, le pluralisme et le débat citoyen. Nous voulons être vigilants aux décisions prises au nom d'une démocratie qui n'implique pas les citoyens dans les choix à faire. En ne leur fournissant pas les informations sur les enjeux réels et en ne leur demandant pas leur avis, en-dehors, évidemment, des consultations électorales. Comme le disait Sarkozy : j'ai été élu pour appliquer un programme, je l'applique quoi qu'en pense « la rue ». C'est à ce principe que nous voulons tordre le coup en organisant nous même des débats citoyens sur des sujets qui méritent une discussion approfondie et en veillant au respect du pluralisme de l'information dans nos médias.

### **LA SEULE OPPOSITION AU CONSEIL MUNICIPAL DE MULHOUSE SERAIT-ELLE BRUNE ?**

L'Alsace a rendu compte, la semaine dernière, du conseil municipal de Mulhouse lors duquel la majorité de droite a été fortement secouée. Démissions de membres, exclusions d'autres, cela sent bien la fin d'une coalition hétérogène et incapable d'apporter des solutions aux problèmes de la ville. Si l'article du journal relate les joutes, il ne dit mot sur les causes réelles du délitement de cette majorité, considérant même ces exclusions et ces démissions comme un assainissement de la situation.

Mais ce qui est le plus choquant, c'est la place accordée au Front National dans ce débat, comme si celui-ci était la seule vraie opposition au maire, les autres formations centristes et socialistes comptant plutôt les points. Le ton critique donné aux érucations des membres du FN par l'auteur de l'article ne change rien à l'affaire : c'est bien cette formation qui est présentée comme celle qui s'en prend à la majorité municipale...

Personne d'entre nous ne demanderait une censure de tels ou tels propos. Mais il faut, pour le moins, équilibrer la place donnée à toutes les formations. Sinon, toute interprétation est évidemment possible. A suivre lors des autres articles parlant du déroulement du conseil municipal.

### **4 MILLIONS D'EUROS POUR LA FORMATION...**

La principale porte-parole de M. Richert est la journaliste Mme Yolande Baldeweck. Fervente adepte du Conseil unique, elle n'a pas digéré son échec et tente par tous les moyens de refaire une virginité politique au président de la Région Alsace.

Il est certes salutaire que nos élus régionaux et départementaux se préoccupent de la question cruciale de l'emploi dans notre région. La Région veut donc injecter 20 millions dans l'économie régionale, selon le titre de l'article de L'Alsace du 18 mai. Mais à la lecture, ce n'est pas l'économie régionale qui est visée, mais bien celles du pays de Bade et de Bâle. Constatant que l'économie de la Suisse est la 1<sup>ère</sup> au monde et l'Allemagne la 6<sup>ème</sup>, il faudrait que « nos collectivités fassent preuve de réactivité ». En clair, c'est dans ces pays que les perspectives de créations d'emplois sont les plus importantes et les Alsaciens devraient pouvoir en bénéficier.

4 millions d'euros seront mobilisés pour « accentuer le développement de l'apprentissage de l'allemand et celui des formations permettant d'obtenir un emploi identifié en Allemagne » explique M. Richert tout en souhaitant « soutenir l'apprentissage transfrontalier ».

Comprenons-nous bien, il ne s'agit pas de nier la particularité frontalière alsacienne et d'oublier tous ces travailleurs frontaliers qui trouvent un emploi en Allemagne ou en Suisse. Il est même souhaitable que des coopérations se fassent.

Mais de là à ne voir pour l'Alsace que la seule perspective d'être un réservoir d'emplois pour nos voisins, il y a une marge qu'aucun alsacien ne peut avaler sans réagir. La précarité des emplois des frontaliers n'est plus à démontrer : en cas de baisse d'activités, ce sont d'abord les travailleurs frontaliers qui perdent leur emploi. En outre, le conseil général du Haut-Rhin, lui, considère qu'il faut, d'urgence, régler la question du droit du travail et du droit fiscal à l'EuroAirport qui est le 2<sup>ème</sup> employeur du département. En clair, il faut liquider le droit français pour s'aligner sur des conditions de travail, de salaires, de protection sociale, inférieures et plus attractives pour les investisseurs suisses.

Il est extraordinaire que ces élus qui préconisent ces seules et uniques initiatives, oublient que l'Alsace a aussi une « frontière intérieure » et qu'une relance industrielle créatrice d'emplois peut aussi bien s'envisager avec les Régions Lorraine et Franche-Comté... Historiquement, l'Alsace du sud surtout est tout autant tournée vers le Territoire de Belfort, le Doubs, la Haute-Saône que vers Bâle... On peut même imaginer qu'un arc Lyon, Besançon, Mulhouse, Bâle, Zürich, Munich, Vienne pourrait être un espace économique dans lequel il y a une place à prendre.

#### LE DECLIN INDUSTRIEL ALSACIEN EST-IL ACTE PAR LES ELUS ALSACIENS ?

Notre Collectif lancera, à la rentrée de septembre, un débat citoyen sur le déclin industriel en Sud Alsace et sur les perspectives de relance pour la création d'emplois. C'est parce que nous pensons que les Alsaciens ne sont pas destinés à constituer la seule main d'œuvre d'une économie badoise ou baloise que nous voulons organiser un débat sur les perspectives industrielles qui peuvent exister dans notre région, sur les nouveaux champs à conquérir en s'appuyant sur le savoir-faire de la population alsacienne. Après une approche de l'histoire de l'industrie dans notre région, il sera question de perspectives industrielles et les potentialités que recèle notre région.

#### APPRENDRE L'ALLEMAND OU DEVELOPPER LES PARLERS ALSACIENS ?

Contrairement à M. Richert et ses inféodés, nous ne considérons pas la langue sous son seul aspect utilitaire économiquement. Nous sommes en train d'organiser un débat citoyen sur les « Parlers alsaciens et la charte européenne des langues régionales » dans laquelle il sera question de patrimoine, de culture, de l'existence d'une langue ou de parlers qui forment la personnalité d'une région ou d'un territoire. Si, en plus, ces parlers permettent de faciliter l'acquisition d'une langue d'un autre pays, il ne faut surtout pas s'en priver. Apprendre une langue ne peut se résumer à son utilité pour trouver un travail. Si cela est possible, tant mieux. Mais la considérer sous ce seul aspect, c'est se priver de prendre connaissance de l'importance de la langue dans la personnalité d'une population.

M. Muller - 22 mai 2013